

# L'Essentiel

Avril 2021

## Un 3<sup>ème</sup> confinement national dans l'attente du vaccin....

La troisième vague de l'épidémie de Covid-19, celle dite « des variants », se confirme en France où l'on recense désormais en moyenne 40 000 nouveaux cas d'infection par le coronavirus chaque jour. Dans le même temps, les services de réanimation de nos hôpitaux sont au bord de la saturation.

Face à la progression inquiétante de l'épidémie sur le territoire national, les mesures prises localement pour lutter contre la crise sanitaire sont renforcées. Ainsi, les dispositions déjà applicables dans les 19 départements reconfinés depuis le vendredi 19 mars 2021 sont désormais étendues à tout le territoire métropolitain pour une durée de 4 semaines soit du 03 Avril au 02 Mai, à savoir :

- Couvre-feu de 19h à 6h ;
- Fermeture des écoles et des crèches ;
- Télétravail généralisé partout où cela est possible ;
- Interdiction des déplacements inter-régionaux à partir du 5 avril 2021 sauf pour motif impérieux.

Pour les spécialistes, le vaccin reste à ce jour, la solution qui permettra de vivre avec ce virus. Selon le nouveau calendrier, la vaccination sera élargie à toutes les personnes âgées de plus de 60 ans dès le 16 avril, puis à toutes celles de plus de 50 ans le 15 mai. Les personnes de moins de 50 ans suivront à la mi-juin.

L'autre lueur d'espoir concerne les lieux publics fermés depuis plusieurs mois - restaurants, bars, cinémas, musées, théâtres, boîtes de nuit, salles de spectacle...qui devraient connaître une ouverture progressive vers mi-mai 2021.

Durant cette crise sanitaire longue et difficile qui voit certaines de nos entreprises jouer leur survie, nombreux sont les patrons qui font preuve de courage en continuant de résister aux événements avec sérénité au nom de la sauvegarde de leurs entreprises et des emplois qui y sont attachés.

Comme ces chefs d'entreprise, le GICOB accepte ces contraintes administratives sur lesquelles il n'a aucune emprise ; ce qui ne l'empêche pas de penser que demain se prépare aujourd'hui. Aussi, le comité directeur du GICOB vient de prendre deux importantes décisions :

- 1- Renforcer le service aux entreprises avec l'embauche d'une Responsable juridique. Agée de 43 ans et titulaire d'un DEA de droit, Isabelle MUTELLE a intégré le GICOB depuis 1<sup>er</sup> avril 2021. Elle nous apporte son expérience du conseil et de l'accompagnement des entreprises. Nous aurons l'occasion de vous la présenter dès que le contexte sanitaire le permettra mais dès à présent, elle se tient à votre disposition ;
- 2- Le nouveau calendrier vaccinal permet d'ouvrir une fenêtre de tir suffisante pour d'envisager la programmation de notre traditionnelle AG qui devrait se tenir le **24 juin 2021 à partir de 18 heures et en plein air** à Roche Plage à Morestel dans le strict respect du protocole sanitaire.

Dans l'attente du plaisir de vous retrouver au plus vite.

Pierre de PARSCAU  
Président